

VERS UN OUTIL INNOVANT POUR L'EVALUATION DE LA BIOSECURITE DANS LES ELEVAGES PISCICOLES

**S. Le Bouquin¹, L. Dimouchy-Pimont¹, C. Broquard¹, A. Pekala-Safinska², G. Moyano³,
S. Baron⁴, R. Thomas¹, C. Chauvin¹**

¹ ANSES, Laboratoire de Ploufragan/Plouzané/Niort, Unité EPISABE - 22440 Ploufragan, France

² Department of Fish Diseases, National Veterinary Research Institute - Pławy, Poland

³ Facultad de Veterinaria, Universidad Complutense - Madrid, Spain

⁴ ANSES, Laboratoire de Ploufragan/Plouzané/Niort, Unité MBA - 22440 Ploufragan, France

La biosécurité est définie comme l'ensemble des mesures visant à réduire le risque d'introduction et de propagation d'agents pathogènes. Au niveau de l'exploitation, elle joue un rôle central dans la prévention des maladies. Pour évaluer le niveau de biosécurité d'une ferme, plusieurs systèmes de notation ont été mis au point pour les animaux d'élevage terrestres. Jusqu'à présent, de telles approches sont limitées en milieu aquatique. Dans le cadre du projet européen EFFORT, un outil d'évaluation de la biosécurité en pisciculture d'eau douce basé sur une évaluation de risques a été développé.

Dans un premier temps, une grille de biosécurité a été conçue, partagée en deux volets ayant respectivement trait à la biosécurité interne (relative à la prévention de l'introduction d'agents pathogènes) et à la biosécurité externe (relative à la propagation des agents pathogènes au sein de l'exploitation) et constituée de 13 thématiques principales.

En l'absence de données publiées, principale contrainte à l'application de l'analyse des risques, une sollicitation d'experts a été réalisée en utilisant des méthodes systématiques et normalisées (EFSA, 2013). Vingt-trois professionnels européens de différents horizons (pisciculteurs, scientifiques, vétérinaires, techniciens) ont ainsi été sollicités afin de classer et pondérer les éléments de la grille. Cet outil de notation a ensuite été testé à l'aide de données recueillies lors de visites sur le terrain dans des sites aquacoles.

Ainsi les données recueillies en 2015 dans 60 élevages de truites arc-en-ciel situés en France, en Espagne et en Pologne sur les différentes thématiques ont permis le calcul pour chaque élevage de 3 scores correspondant respectivement à un score de biosécurité externe, de biosécurité interne et d'une combinaison des deux en un score de biosécurité globale sur 100 points (plus le score est élevé, meilleure est la biosécurité à la ferme).

Les experts attribuent un poids plus élevé à la biosécurité externe qu'à la biosécurité interne (60% vs 40%), l'eau et l'introduction d'œufs représentant selon eux les risques majeurs.

La note globale moyenne des élevages est de 69/100 avec des variations significatives entre les exploitations (min 54/100, max 82/100). En externe, la qualité de l'eau (45/100) et la gestion des visiteurs (50/100) obtiennent les scores les plus bas. En interne, l'organisation de l'élevage (62/100) obtient la note la plus faible, tandis que le nettoyage et la désinfection des installations et des équipements obtiennent les notes les plus élevées (75/100).

Cet outil contribue à sensibiliser les pisciculteurs à leurs propres performances en matière de biosécurité. Les utilisateurs peuvent également s'évaluer par rapport à un groupe de référence en comparant leurs scores. A l'instar de ce qui est fait dans d'autres filières, le développement d'une application de type smartphone à destination des pisciculteurs et de leur encadrement sanitaire pourrait être envisagé, dans un but à la fois didactique et décisionnel.

Références: EFSA, Guidance on Experts Knowledge Elicitation in food and feed safety risk assesment. Journal. 2013